

COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

DELEGATION de POUVOIRS ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU de l'ARTICLE L 2122-22 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES - COMMUNICATION

Présents :

Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Florence DAMET, Philippe TARDY (jusqu'au V.1 inclus), Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Christine GLEMAIN, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD (jusqu'au II.2 inclus).

Absents ou excusés :

Gérard CASTAGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Anne LEPINE ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI, Philippe TARDY (à compter de la motion), Christine HERAUD (à compter du II.3).

I – ADMINISTRATION GENERALE – Rapporteur Monsieur le Maire

1. Convention avec la SPA - Renouvellement

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec la SPA ainsi que tout document y afférent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. Avis sur le projet de Pacte de Gouvernance de Bordeaux Métropole

Le Conseil émet un avis favorable au projet de Pacte de Gouvernance et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

ADOPTÉE A LA MAJORITE

II – ADMINISTRATION FINANCIERE – Rapporteur Michaël DAVID

1. Reprise anticipée des résultats 2020

Le Conseil constate et approuve la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2020 et les reste à réaliser.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

2. Adoption du Budget Primitif 2021

Le Conseil adopte le Budget Primitif 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants financiers relatifs aux subventions votées.

ADOPTÉE A LA MAJORITE

3. Actualisation des AP/CP du Budget Principal de la Ville

Le Conseil actualise les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement comme mentionné.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

4. Actualisation des AP/CP du Budget Annexe du Pôle Culturel

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à actualiser les Crédits de Paiement des Autorisations de Programme mentionnés.

ADOPTÉE A LA MAJORITE

5. Subvention de + 23 000 €

Le Conseil approuve les attributions de subventions présentées et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants financiers s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

III – CULTURE – COMMUNICATION – ANIMATION – Rapporteur Laïla MERJOU

1. Ecole Municipale de Musique : Remboursement des cotisations-COVID

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à autoriser ces remboursements par mandatement et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

IV – CADRE DE VIE – PATRIMOINE – Rapporteur Jean-Marc SIMOUNET

1. Travaux de construction de l'école maternelle Gambetta – exonération de pénalités

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à ne pas appliquer les pénalités pour retards de travaux prévus par le C.C.A.P. des marchés n°2017-017 et n°2018-018 aux entreprises mentionnées au motif que les retards ne sont pas imputables à ces dernières.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. Augmentation des AOT pour les emprises chantiers

Le Conseil adopte les tarifs d'occupation temporaire du domaine public pour les emprises des chantiers à compter de ce jour tel que mentionnés et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

V – SPORT – Rapporteur Patrice BUQUET

1. Réalisation du complexe aquatique du Loret – Demandes de subvention

Le Conseil approuve le plan de financement prévisionnel présenté, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Bordeaux Métropole pour un montant de 2 500 000 € ainsi qu'à signer tout document y afférent, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde pour un montant de 1 800 000 € ainsi qu'à signer tout document y afférent, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 1 000 000 € ainsi qu'à signer tout document y afférent et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine pour un montant de 500 000 € ainsi qu'à signer tout document y afférent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

MOTION – Rapporteur Laïla MERJOU

1. Motion présentée par la majorité relative au soutien au monde culturel

Le Conseil approuve cette motion.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

COMPTE RENDU AFFICHE DU 09 FEVRIER 2021 AU 09 AVRIL 2021